

**Table-ronde « Défendre et promouvoir les droits humains au Luxembourg : quel rôle pour les associations » ?
Mardi 3 décembre – 9h00**

Projet « MARISOL – human rights solutions for Luxembourg » soutenu par le Ministère de la Justice

Passerell et le Département Droit de l'Université du Luxembourg vous invitent à participer à l'élaboration de nouvelles solutions pour une meilleure mobilisation des droits humains au Luxembourg. Passerell accompagne les personnes exilées et vulnérables dans l'exercice de leurs droits, notamment en les accueillant dans sa permanence juridique. Sur base des problématiques identifiées lors de cette permanence, deux séminaires ont été proposés aux étudiants, enseignants, chercheurs et praticiens du droit : un premier sur le droit au logement et un deuxième sur l'action en justice des associations œuvrant pour les droits humains.

Pour conclure ce cycle de séminaires et ouvrir la discussion à un public plus large, vous êtes chaleureusement conviés à nous rejoindre le mardi 3 décembre 2024, afin de trouver des solutions concrètes avec des experts venus de domaines variés sur la question du rôle des asbl dans la promotion et la défense des droits humains au Luxembourg.

La conférence se tiendra au campus Weicker de la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance de l'Université du Luxembourg (4, rue Alphonse Weicker L-2721 Luxembourg). Les panélistes s'exprimeront en français.

La participation est gratuite mais l'inscription est obligatoire, via ce [lien](#).

Programme :

8h45 – 9h00 : accueil des participants

09h00 – 10h00 : conférence inaugurale : la protection des droits humains au Luxembourg : pourquoi ?

Introduction par Me Catherine WARIN, Avocate au Barreau de Luxembourg et Présidente de Passerell.

- **Monsieur Georges RAVARANI**, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme du 1er novembre 2015 au 1er mai 2024 ;
- **Monsieur Claude WISELER**, Président de la Chambre des Députés ;
- **Prof. Dr. Jörg GERKRATH**, Professeur de droit public et de droit européen à l'Université de Luxembourg ;

10h00-10h30 : Panel 1 : le rôle des associations pour la promotion des droits humains dans la vie publique, démocratique et politique au Luxembourg

Modération par Prof. Dr. David HIEZ, Professeur de droit civil à l'Université de Luxembourg.

- **Madame Claudia MONTI**, Médiateur du Grand-Duché de Luxembourg,
- **Madame Laura ZUCCOLI**, Présidente de l'ASTI entre 2009 et 2022 et membre de Médecins du Monde,
- *D'autres intervenants à confirmer.*

10h30 – 10h45 : discussion avec le public

10h45 – 11h00 : pause café

11h00 – 11h30 : Panel 2 : au-delà du plaidoyer : les asbl devant la justice luxembourgeoise

Modération par Madame Marion DUBOIS, Directrice de Passerell.

- **Monsieur Francis DELAPORTE**, Président de la Cour administrative ;
- **Prof. Dr. Séverine MENETREY**, Professeure en droit judiciaire à l'Université Libre de Bruxelles.
- **Me Frank WIES**, Avocat au Barreau de Luxembourg et Président d'Amnesty International Luxembourg de 2006 à 2013.

11h30-11h45 : discussion avec le public

11h45 – 12h00 : conclusion

Ce projet est soutenu par :



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Justice